

VILLE D'ARBOIS

DEPARTEMENT DU JURA

DEL 26.03.31-05

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MARS 2026

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p><u>PRÉSENTS</u> : Mme DEPIERRE Valérie, Maire, M. JAILLET Marc, Mmes BUGADA Catherine, BRIOT-GADIOZ Cécile, M. BEN LAHBIB Abdelkarim, Mme REGALDI Sylvie, M. TAUBATY Christian, Mme JEANDENANS Jennifer, M. MILLE Pierre, Mme BOUDRY Jeanne, M. LANQUETIN Jean-Philippe, Mme LAMY Alice, M. ROBERGET Philippe, Mme HALLE Cathy, M. LEMESRE Matthieu, Mme CHATEAU Christine, M. PRUDENT Adrien, M. VUILLET Olivier, Mme DUBOZ Catherine, M. BRUNIAUX Philippe, Mme SOLNON Marie-Pierre, M. COURT Jean-Louis, conseillers municipaux.</p> <p><u>ABSENT AYANT DONNÉ POUVOIR</u> : M. CHUARD Valentin a donné pouvoir à Mme DEPIERRE Valérie</p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE</u> : M. TAUBATY Christian</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 22	
Nb de procuration : 1	
Convocation du : 27 / 03 / 2026	

DÉLIBÉRATION N° 05 :

Création des commissions municipales, fixation de leur composition et désignation de leurs membres.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-22 ;

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée ;

CONSIDERANT que la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle afin de garantir l'expression pluraliste des élus ;

CONSIDERANT l'intérêt de structurer les travaux du Conseil municipal au travers de commissions thématiques ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 – Création des commissions municipales

Il est créé trois commissions municipales permanentes :

- La commission « Budget, finances et tarification » ;
- La commission « Travaux et bâtiments » ;
- La commission « Urbanisme et habitat ».

.../...

Madame la Maire est membre de droit de chacune de ces commissions.

Article 2 – Composition des commissions

Chaque commission est composée de huit (8) membres, en plus de Madame la Maire.

La répartition des sièges est fixée comme suit :

- Six (6) sièges attribués à la majorité municipale ;
- Deux (2) sièges attribués à l'opposition municipale.

Cette répartition garantit le respect du principe de représentation proportionnelle.

Article 3 – Attributions des commissions

Les commissions ont un rôle consultatif. Elles sont chargées d'étudier les affaires relevant de leur domaine de compétence et de formuler des avis préalables aux décisions du Conseil municipal.

À ce titre :

1. Commission « Budget, finances et tarification » :

- Examine les budgets (réalisé et prévisionnel) ;
- Propose des orientations et ajustements, notamment dans le cadre des décisions modificatives ;
- Emet des avis préalables au Conseil municipal sur les questions budgétaires ;
- Etudie la tarification des recettes communales et propose, le cas échéant, leur évolution ou la création de nouveaux tarifs.

2. Commission « Travaux et bâtiments » :

- Etudie les projets structurants de travaux et d'opérations sur le patrimoine bâti communal ;
- Emet des avis préalables sur les dossiers soumis au Conseil municipal dans ces domaines.

3. Commission « Urbanisme et habitat » :

- Suit les demandes d'autorisations d'urbanisme et la conformité des travaux réalisés, notamment au regard des déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux ;
- Examine les demandes de subventions relatives aux aides municipales en matière d'habitat, en articulation avec les dispositifs intercommunaux ;
- Propose, le cas échéant, des adaptations des dispositifs existants ;
- Emet des avis préalables sur les dossiers soumis au Conseil municipal.

Article 4 – Désignation des membres

Sont élus membres des commissions municipales :

- **1. Commission « Budget, finances et tarification » :**

Membres de la majorité :

- M. JAILLET Marc
- Mme BUGADA Catherine
- M. CHUARD Valentin
- Mme BRIOT-GAIDIOZ Cécile
- Mme REGALDI Sylvie
- M. LANQUETIN Jean-Philippe

Membres de l'opposition :

- M. VUILLET Olivier
- M. COURT Jean-Louis

- **2. Commission « Travaux et bâtiments » :**

Membres de la majorité :

- Mme BUGADA Catherine
- M. BEN LAHBIB Abdelkarim
- Mme BOUDRY Jeanne
- Mme CHATEAU Christine
- M. ROBERGET Philippe
- M. PRUDENT Adrien

Membres de l'opposition :

- M. VUILLET Olivier
- M. COURT Jean-Louis

- **3. Commission « Urbanisme et habitat » :**

Membres de la majorité :

- M. JAILLET Marc
- M. CHUARD Valentin
- M. BEN LAHBIB Abdelkarim
- M. TAUBATY Christian
- M. LANQUETIN Jean-Philippe
- M. MILLE Pierre

Membres de l'opposition :

- M. VUILLET Olivier
- M. COURT Jean-Louis

Mme la Maire est membre de droit de ces commissions.

Résultat du vote : Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Christian TAUBATY